

NOTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

S/C DE MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL

OBJET : Questions d'actualité – réforme du code du travail.

- 1. Nous partions d'une approbation « théorique », mesurée samedi dernier, assez large** de la plupart des mesures contenues dans le PJJ (de 60% à 78%) ; **à l'exception de la mesure « licenciement »** (45% seulement), la seule potentiellement porteuse de risques.

Mais **l'amorce du débat a été assez mauvaise**, mobilisant des opposants bruyants, peu de soutiens, et provoquant des tensions vues par les Français dans un climat politique qui leur paraît déjà très décomposé.

Ce contexte entraîne un recul de l'adhésion au PJJ : 54% pensent ainsi qu'il va « *plutôt dans le mauvais sens* », soit +4 points, contre 38% qui pensent qu'il va « *plutôt dans le bon sens* » (-3 points).

Le clivage politique joue à notre détriment : 59% à gauche pensent que ce projet va dans le mauvais sens (contre 50% à droite). **Au PS, le décrochage est spectaculaire** : ils ne sont plus que 44% à juger que ce projet de loi va dans le bon sens, soit 24 points de moins que fin janvier.

Mais le doute se manifeste également **fortement chez les SSP** (60% « dans le mauvais sens »), qui sont aussi **les plus fragilisés** (la crainte d'une insécurisation supplémentaire est bien là) et **les moins bien informés** (on voit l'effet des rumeurs ou des informations partielles ou biaisées).

- 2. Nous avons donc, plus encore qu'un problème de fond, un problème de grille de lecture.** A ce stade, beaucoup de Français connaissent peu la loi (dans les verbatims, les évocations des mesures précises sont rares), mais reçoivent et interprètent ce PJJ à travers un prisme mêlant :

- **le sentiment global qu'ils portent sur notre action depuis 2012 et le peu de confiance qu'ils nous accordent pour à la fois aller jusqu'au bout** (seuls 11% pensent ainsi que le projet aboutira « *à une réforme en profondeur* » contre 47% « *à une réforme seulement à la marge* » et 42% à « *pas de réforme du tout* ») **et pour obtenir des résultats** (36% seulement pensent que « *cette réforme permettra de créer un climat de confiance favorisant l'embauche dans les entreprises* », 32% à gauche). Il n'y a, de même, quasiment aucune mention de l'objectif (chômage) dans les verbatims de mémorisation.
- **une grille de lecture instinctive (et conservatrice) où l'avenir est absent, qui les amène à se positionner sur un axe « statu quo » vs. « retour en arrière /détricotage »**. Le champ lexical mobilisé pour parler de la loi est ainsi très majoritairement celui du retour ou du recul : « *on repart en arrière* », « *perte* », « *détricotage* », « *enlève des droits* », « *dégradation* », « *on fait machine arrière* », ... Dès lors, 64% **anticipent des conséquences « plutôt négatives » sur les conditions de travail et de rémunération** (dont 67% à gauche).

La superposition de ces deux prismes entraîne un réflexe du Français « moyen » face à ce qu'il a entendu de ce projet du type : « ***ils vont m'enlever des choses, me demander des efforts, tout ça pour aucun résultat au bout*** ».

S'y ajoute :

- **une question de méthode : l'évocation du 49-3**, qui a été entendue (et souvent jugée actée, sinon déjà utilisé...), a **réveillé le récit du « passage en force »** qui réactive des suspicions (pourquoi refuser le débat ? s'apprêtent-ils à faire quelque chose de si grave pour justifier un geste « *anti-démocratique* » ?) ou renvoie à un sentiment d'hésitation / de panique (ils sont débordés, ne savent plus gérer...) accréditant l'idée du retour en arrière. **Dans les deux cas, plutôt que de « préparer » l'opinion à cette éventualité, cela semble avoir accru les doutes.**
- **pour certains, un manque de préparation de ce débat** : il arrive trop vite, trop fort, trop polémique, trop politicien. « *Je ne comprends rien* ». « *Je ne vois pas le but* ». Pourquoi cela sort maintenant ? Pourquoi ne l'a-t-on pas fait avant, alors que tout à coup cela paraît urgent ? Les esprits n'étaient pas tous prêts, la pédagogie en amont sur ce qui bloque pas toujours acquise.
- **le fait que cela s'insère dans une actualité très décomposée, où le gouvernement ne semble pas maîtriser les choses** et cherche à détourner les sujets. L'incrédulité d'avoir vu la classe politique se déchirer pendant deux mois sur la déchéance laisse des traces. De même que l'absentéisme lors du vote sur la révision constitutionnelle, qui a marqué (« *Le fait que l'assemblée nationale été en grande partie vide ce jour-là* ») : si les députés sont si inconséquents et ne sont pas là pour voter la mesure sur la déchéance à laquelle ils se sont pourtant farouchement opposés / l'état d'urgence qui est important pour nous protéger, **comment leur faire confiance pour nous défendre** nous travailleurs ? Tout cela rajoutant à la **perte de confiance dans le système politique.**
- **le soupçon désormais systématique du peuple contre les élites, des gros contre les petits, des politiques qui exigent des efforts aux plus fragiles sans s'en imposer à eux-mêmes...** Aux côtés des avantages qui ne seraient jamais rognés, des salaires à vie des ministres et députés et autres fantasmes maléfiques, l'augmentation du nombre de ministre est le nouvel objet cristallisant ces réactions (« *ils vont nous enlever des droits, mais quand c'est des périodes où il faut serrer la ceinture ils dépensent plus avec six nouveaux ministres. C'est des...* » - sympathisant PS).

Ces représentations se surajoutent au cœur des doutes et expliquent/alimentent l'ambiance de défiance.

3. **Lorsque le fond est mentionné, des objets de crispations semblent revenir plus souvent**, en particulier **les astreintes et permanence** (qui ne seraient plus payées) ; **le temps de travail** (pourra-t-on nous imposer de travailler 48h, voire 60h ?). Mais c'est surtout la « **facilitation des licenciements** » qui semble être à la fois le plus visible et inquiéter le plus.

Car d'instinct, elle résonne avec les peurs « d'insécurisation » économique et les difficultés déjà très présentes à se projeter dans un avenir. On craint, faute d'avoir entendu les conditions d'encadrement et les garanties, que le gouvernement ouvre la voie à un « ***licenciement pour tous*** » - ce qui naturellement effraie.

Dès lors, en quantifiant, **l'approbation à cette mesure chute : 27% l'approuvent**, soit 18 points de moins que la semaine dernière. A gauche, 16% l'approuvent.

4. **L'urgent est donc à ce stade de recadrer le débat** : si ce PJJ devient la « *loi licenciement* », il sera tué. Nous avons **un peu de marge** : la mémorisation spontanée des mesures atteint 13% (conséquent, mais pas encore massif). Il faudrait en théorie pouvoir déployer une puissance de frappe importante : on voit sous quel prisme se développera l'appréciation de la loi si nous ne parvenons pas à dévier le récit.

Deux axes pourraient structurer notre discours :

- **un axe « nouveauté » vs. « répétition depuis 40 ans ».** **Revendiquer la nouveauté de la démarche** peut être un début pour ne pas être jugé par un prisme existant. **Fondamentalement, les Français ont le sentiment que l'on ne fait rien sur l'emploi depuis 40 ans** et que nous sommes en train de

mourir lentement de cet immobilisme. C'est aussi **sous ce biais que les gens commentaient nos annonces jusqu'ici** (« du bricolage », « on achète la baisse du chômage », « de vieilles recettes »...).

Brandir le 49-3 a, **un moment, changé la tonalité médiatique** : d'un coup, la réforme a été jugée « très audacieuse » (voire trop), quelque chose comme « la réforme de la dernière chance » (cf. Lenglet disant que c'est la plus grande réforme depuis 40 ans). Mais cela est vite retombé.

Nous pourrions chercher à **entretenir ce récit de la « nouveauté » contre les « vieilles recettes »** : oui, c'est vrai, ce qui est fait est neuf, n'a jamais été tenté. Mais **on ne peut pas sans cesse déplorer que le pays soit en crise depuis 40 ans et se plaindre de ne pas avoir de résultats, tout en ne se donnant pas les moyens de changer la donne**. « Dieu se rit des hommes qui déplorent les effets dont ils chérissent les causes » etc.

Cela peut être entendu, à condition de **recupérer quelques leaders d'opinion** pour relayer cette « audace ». **Nous ne pourrions pas nous battre seul pour imposer ce récit** : personne ne nous croira...

Mais si nous parvenons à montrer que nous « tentons quelque chose qui n'a jamais été fait », alors que les Français ne font confiance ni au PR ni à NS (71%) pour mener une politique efficace contre le chômage mais que **tous (92%) sont certains qu'il existe pourtant bien des solutions que l'on n'a pas essayées** ; il n'est pas impossible qu'ils « réinitialisent » **en partie leur grille de lecture** et se disent que quelque chose peut vraiment changer... la question dès lors est : en bien ? ou en mal ?

- elle se jouera sur **l'axe « protection » vs. « insécurisation »**. Il serait inutile de vouloir nier l'insécurisation, les gens la ressentent tous les jours. En revanche, ils pensent que le curseur va de « plus d'insécurité » au « statu quo », ne croyant plus qu'il peut aller au-delà vers « protection ». Et le voient **penchant massivement vers l'insécurité. Il nous faudrait au moins le rééquilibrer, au mieux le bouger vers la protection**. Plusieurs récits pourraient être mobilisés :

- un récit de type « décryptage » pour dégonfler les idées fausses :

Les boîtes qui vont mal licencient déjà. On ne peut pas les en empêcher. Mais rien dans ce projet ne leur donnera plus de facilité pour licencier. Il n'y a aucune insécurité « supplémentaire ». Cela ne fait que stabiliser les procédures.

En revanche les entreprises qui vont bien n'embauchent pas. Car elles ont peur des incertitudes juridiques. C'est un vrai problème, et c'est là que la loi agit.

Ce n'est donc pas une loi pour faciliter le licenciement (elle ne facilite rien du tout, ne fait que stabiliser), c'est une loi pour faciliter l'embauche (en donnant plus de lisibilité).

Donc non seulement nous ne rajoutons pas des insécurités (nous ne ferons pas le « licenciement pour tous »), mais nous apportons des garanties. Et nous rajoutons des droits : CPA.

- un récit plus dynamique, pour affaiblir l'idée que le statu quo peut continuer à être une protection :

Le travail change. Tout le monde le voit. Il est de plus en plus précaire (CDD, moins d'engagement possible) et prend des formes nouvelles (Uber). Cela crée des insécurités insupportables pour les gens, et bloque les entreprises qui faute de cadre adapté n'embauchent pas.

Chacun sait bien, au fond de soi, qu'il n'y aura pas de retour en arrière. Ceux qui disent l'inverse mentent.

Il faut donc stabiliser un cadre juridique conforme à la réalité, et créer de nouvelles protections pour les gens. Stabiliser : souplesse, lisibilité licenciement, ... Nouvelles protections : on commence avec le CPA, qui n'est que la première pierre d'un édifice bien plus grand.

On peut discuter de tout. Mais chacun sait que nous sommes engagés dans des mutations gigantesques, et que ne rien faire ou promettre un retour en arrière est la garantie de tomber et ne plus jamais se relever.

Enfin et par-dessus ces deux axes, il paraît important de **montrer mieux encore le bénéfice attendu : l'emploi** - même à moyen terme -, très absent des commentaires.

Sur le plan, **ce qui manque n'est pas une simple réaffirmation de l'objectif** : l'emploi est en tête de tous les agendas. Il semble plutôt y avoir un **blocage qui se joue dans le rapport aux entreprises** : les Français n'ont **plus suffisamment confiance dans les entreprises pour « jouer le jeu et utiliser ces nouvelles règles sans en abuser »** (40%, dont 31% à gauche et 50% à droite).

Ils continuent pourtant à dire que c'est bien dans les entreprises que se situe la solution. Interrogés sur l'équilibre du pacte, ils restent clairs : si les objectifs en termes d'embauche n'étaient pas atteints, seuls 42% des Français souhaitent que les baisses de charges soient révisées « *pour mettre la pression sur les entreprises pour qu'elles embauchent* » contre **57% qui jugent qu'il ne faut pas réviser ces baisses de charge car « il faut faire confiance aux entreprises et leur donner davantage de visibilité pour qu'elles puissent embaucher »**.

Mais aux yeux des Français **si les entreprises détiennent la clé, ce n'est pas pour autant qu'elles l'utiliseront spontanément**.

Or ils ne font **pas assez confiance au gouvernement pour organiser ce mouvement**. Il pourrait donc y avoir un intérêt à **multiplier les exemples d'entreprises « jouant le jeu »** (ou visiblement prêtes à le faire), en s'éloignant du Medef et en s'appuyant sur des témoignages de petits patrons hésitant à embaucher par manque de visibilité, à qui les mesures proposées répondent exactement.

Adrien ABECASSIS